



DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME

EN EUROPE ORIENTALE ET DANS L'ESPACE POST-SOVIÉTIQUE

N° 31

JAN.-MAR. 2019

« MIGRATIONS : NOUVEAUX CLIVAGES »

Editorial

L'Europe centrale et orientale semble, encore une fois, invalider les modèles d'explication de ses évolutions politiques. D'une part, le modèle transitionnel pour lequel l'avènement des démocraties de type occidental serait une suite logique de la chute du communisme ; d'autre part, l'explication de la faiblesse des régimes démocratiques, rongés par des mouvements autoritaires et populistes, du fait de leur immaturité et des traditions héritées de la période de l'entre-deux-guerres. La victoire de Zuzana Čaputová, avocate et militante écologiste, à la présidence de la Slovaquie le 30 mars dernier, témoigne des contradictions qui traversent cette région et des surprises sur lesquelles elles peuvent déboucher. La nouvelle présidente affirme vouloir s'attaquer à la corruption et engager le pays dans une profonde transformation écologique. Elle n'est pas la seule novice en politique à émerger sur la scène puisque l'humoriste Volodymyr Zelenskiy a, lui aussi, accédé le 21 avril à la présidence de l'Ukraine. Ces deux scrutins, aussi différents l'un de l'autre, témoignent avant tout d'un profond désir du changement,

d'un refus de voir la corruption et le clanisme érigés en gestion d'État, enfin du refus de l'enfermement nationaliste. La Pologne, quant à elle, pourrait apporter son lot de surprises aux prochaines élections européennes. Dans ce pays où la gauche ne détient aucun siège dans les deux chambres du parlement, la création le parti Printemps (Wiosna) constitue aux yeux de l'opposition un souffle neuf et un espoir. Son fondateur, Robert Biedroń s'est déjà affirmé en politique en gagnant la mairie d'une ville moyenne, Slupsk. Premier homme politique du pays à revendiquer ouvertement son homosexualité, il se place résolument sur le terrain sociétal (légalisation sans condition de l'IVG, séparation de l'Église et de l'État, droits des personnes LGBT) et écologique (sortie du charbon à l'horizon de 2035).

Les prochaines élections européennes constitueront à n'en pas douter, en Pologne comme ailleurs, un test à la fois pour ces nouvelles personnalités et formations politiques ainsi que pour leur capacité à s'affirmer de façon efficace contre les dynamiques autoritaires.

E.T.

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



SOMMAIRE

Éditorial

..... p. 01

Les victimes invisibles du conflit russo-ukrainien : les trafics d'êtres humains depuis 2014,
par Anastasia Fomitcheva p. 03

Dossier « Migrations : nouveaux clivages »

Les nouvelles migrations politiques russes, par Olga Bronnikova p. 06

Migrer et s'endetter en Géorgie : quelles sont les vulnérabilités et les prises de risques
spécifiquement féminines ?, par Maroussia Ferry p. 09

La migration comme nouveau clivage en Hongrie, par Csilla Malomvölgyi p. 12

Immigrés ukrainiens en Pologne. Une intégration différenciée via le marché du travail ?,
par Katarzyna Andrejuk p. 15

Lire

Renouveau de l'islam en Asie centrale et dans le Caucase de Bayram Balci p. 19

Jours d'insurrection. Une Pussy Riot témoigne de Maria Alekhina p. 20

RDA : Culture - critique - crise. Nouveaux regards sur l'Allemagne de l'Est de Emmanuelle
Aurenche-Beau, Marcel Boldorf et Ralf Zschachlitz, et *Le pays disparu. Sur les traces de
la RDA* de Nicolas Offenstadt p. 21

*Equipe de rédaction : Ewa Tartakowsky, Camille Coatalem-Serikoff, Camille Garin et
Viviane Tourtet.*

► Contribuer à la « Lettre droits de l'Homme en Europe orientale et dans l'espace post-soviétique »

Vous pouvez proposer votre collaboration en écrivant à
communication@ldh-france.org, en mentionnant en objet « Lettre droits de l'Homme
en Europe orientale et dans l'espace post-soviétique ».

Les victimes invisibles du conflit russo-ukrainien : les trafics d'êtres humains depuis 2014

Par **Anastasia Fomitchova**, doctorante à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Durant l'hiver 2013-2014, la répression des mobilisations « Euromaïdan » amène à la destitution du président en exercice Viktor Ianoukovitch, et à l'arrivée au pouvoir d'une coalition politique « pro-européenne » portant un agenda de réformes structurelles visant un rapprochement avec les standards européens en matière de gouvernance et d'État de droit. Quelques mois plus tard, l'annexion de la Crimée, la militarisation des mobilisations séparatistes par la Russie à l'est de l'Ukraine et l'intervention de l'armée régulière russe conduisent au déclenchement d'une « opération anti-terroriste » (mobilisant près de 250 000 conscrits) pour contenir l'avancée séparatiste appuyée par les troupes russes avant la signature des accords de Minsk en février 2015. Officiellement qualifiée d'agression russe depuis la loi sur la « réintégration du Donbass », votée le 18 janvier 2018 à la Rada [le Parlement], la guerre dans le Donbass a aujourd'hui fait près de 13 000 morts, entre 27 000 et 30 000 blessés, et plus de 2,5 millions de réfugiés, dont 1 590 938 sont officiellement enregistrés comme déplacés internes en 2018¹.

La guerre et la politique d'austérité imposée par le FMI dans le cadre des prêts internationaux pour la mise en place de réformes structurelles ont conduit à une crise économique - avec un pic d'inflation de 40 % fin 2015 - en raison de la dévaluation de la monnaie nationale², et à l'émergence de nouvelles catégories de populations vulnérables : les déplacés internes et les vétérans de la guerre du Donbass. La classe moyenne a, elle aussi, été durement touchée par l'inflation des prix, la hausse des charges - notamment du prix du gaz et du prix des loyers - et par une forte précarisation des conditions de travail en raison de l'instabilité de la situation économique, conduisant à une augmentation des pratiques d'autosuffisance et du sous-emploi depuis

2014. Cette situation politique et économique a entraîné une émigration économique massive notamment vers deux pays : la Fédération de Russie et la Pologne³. Le nombre de migrants économiques ayant quitté l'Ukraine pour pourvoir des emplois précaires pour des promesses de salaires plus élevés que le salaire moyen ukrainien (jusqu'à 10 fois en Pologne) varie entre 2 et 4 millions entre 2014 et 2018 selon les estimations des organisations internationales, mais en l'absence de données sur les réseaux informels ces chiffres seraient largement en-dessous des réalités⁴. Cette paupérisation des classes moyennes et l'émergence de catégories de populations vulnérables a contribué à la création d'un terreau favorable pour les réseaux d'exploitation criminels - selon la Convention n°29 de 1930 sur le travail forcé de l'Organisation Internationale du Travail définissant comme travail forcé « tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré ». Par rapport à 2007, année où le travail forcé représentait 31 % - dont 65 % d'exploitation sexuelle - des cas de traite enregistrés en Ukraine par les agences gouvernementales et les organisations internationales, au cours des premiers mois de l'année 2018 le travail forcé atteignait 84,6 % des cas rapportés par ces mêmes institutions⁵.

L'insuffisance des moyens déployés par l'État ukrainien pour lutter contre la traite

La question de la traite des êtres humains n'est pas un phénomène nouveau en Ukraine. Au début des années 1990, l'exploitation sexuelle représentait la forme la plus répandue de traite et l'Ukraine a été un pays précurseur de l'espace post-soviétique dans l'adoption de mesures législatives pour la criminalisation de ces pratiques. Une première loi adoptée en 1998 introduit le délit dans le Code Pénal, rendant ainsi le trafic d'êtres humains illégal. Il a fallu ensuite dix ans entre la signature du Protocole de Palerme en 2001 et l'adoption en 2011 d'une loi interne couvrant tous les aspects de la traite

1. « Dinamika izmeneniy v migratsii s okkupirovannykh territoriy Ukrainy » (Changements dans la migration des territoires occupés de l'Ukraine), *Slovoidilo*, le 18 juin 2018, <https://ru.slovoidilo.ua/2018/06/18/infografika/obshchestvo/dinamika-izmeneniy-migratsii-okkupirovannykh-territoriy-ukrainy> [consulté le 27 février 2019].
2. *Transition report 2016-2017: Ukraine*, European Bank for Reconstruction and Development, 2017, <http://2016.tr-ebrd.com/countries/> [consulté le 27 février 2019].
3. *Combating human trafficking in Ukraine: Statistics updated on 30 June 2018*, International Organization for Migration, le 30 juin 2018, <http://www.iom.org.ua/en/countering-human-trafficking> [consulté le 26 février 2019].
4. « The Great Migration : No one in Ukraine knows how many of our compatriots have moved abroad », *Vox Ukraine*, le 20 juin 2018, <https://voxukraine.org/en/the-great-migration-no-one-in-ukraine-knows-how-many-of-our-compatriots-have-moved-abroad/> [consulté le 27 février 2019].
5. *Countering human trafficking*, International Organization of Migration, 2018, <http://www.iom.org.ua/en/countering-human-trafficking> [consulté le 26 février 2019].

pour mettre la législation interne en conformité avec le droit international. Cette loi de 2011 introduisait notamment le statut de victime de trafic d'êtres humains (« справку-потерпевший ») attribué par le Ministère des Affaires Sociales, et visait dans ses modalités à prévenir, lutter et assister toute victime d'exploitation.

Malgré la ratification de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains et l'adoption d'un plan national d'action 2016-2020, la mise en œuvre de ces mesures demeure problématique et fait face à de nombreux défis depuis 2014, qui se conjuguent à des problèmes structurels préexistants. En effet, les mécanismes étatiques pour assurer la lutte contre le trafic d'êtres humains souffrent d'un manque de clarté dans la répartition des tâches entre les différents organes gouvernementaux, de la faiblesse des ressources allouées par l'État à l'échelle nationale et locale, et des obstacles bureaucratiques de l'administration ukrainienne. D'autre part, le statut de victime est très rarement accordé⁶ par le Ministère des Affaires Sociales car les victimes de la traite ne souhaitent généralement pas entrer dans de longues procédures administratives, d'autant que les preuves demandées sont souvent très difficiles à apporter. Ces difficultés viennent se conjuguer aux mécanismes induits par la restructuration de l'architecture institutionnelle à l'échelle locale et nationale suite aux lois sur la décentralisation et aux réformes des forces de police depuis 2014. Par exemple, dans la région de Donetsk, la défection d'une partie des forces de l'ordre au moment de la prise des bâtiments d'administration publique par des groupes paramilitaires notamment à Slaviansk et à Kramatorsk en 2014 [deux villes de la région de Donetsk administrées par les autorités autoproclamées de la DNR entre avril et août 2014] a conduit à son remplacement par une nouvelle police, ne disposant ni de l'expérience ni de la connaissance des réseaux de l'économie informelle de la région, complexifiant ainsi la lutte anti-traite et la protection des populations.

Le contexte politique et économique depuis 2014 : un terreau favorable pour l'exploitation des populations vulnérables

Depuis 2014, cette situation concerne en grande partie les populations déplacées concentrées dans la région de Donetsk. En 2018, sur les 1 590 938 déplacés internes officiellement

enregistrés en Ukraine, plus d'un tiers – 551 458 – est resté dans la région de Donetsk sous administration ukrainienne⁷. Comme le rapportent les associations locales, les personnes déplacées sont les plus enclines à prendre des risques en acceptant des emplois informels et précaires pour retrouver une stabilité et « simplement nourrir leur famille » en raison de l'insuffisance des moyens attribués par l'État (432 hryvnias par mois – moins de 15 euros). La région du Donbass sous contrôle gouvernemental, qui se retrouve aujourd'hui amputée des territoires sous contrôle de la Russie, les « républiques populaires » autoproclamées de Donetsk et de Louhansk, a été la plus durement touchée par la situation économique en raison de la fermeture des usines, de la destruction des infrastructures par les combats et de la rupture des liens économiques avec la Russie. Cette situation a accéléré la marginalisation de cette région de l'est de l'Ukraine où l'économie était largement basée sur l'extraction minière, et non réformée depuis la chute de l'Union Soviétique. Enfin, la concentration de population dans une région confrontée à un fort taux de chômage et à une crise du logement renforce les réseaux de trafic d'êtres humains, notamment de travail forcé dans la région ou vers la Russie.

L'intensification et la diversification des schémas de travail forcé

Selon le Protocole de Palerme dont l'Ukraine est signataire, le trafic d'êtres humains implique le recrutement, le transport, le transfert et la réception des victimes par les trafiquants⁸.

Or, depuis 2014, la précarisation de la classe moyenne, l'apparition des populations à risque et la faiblesse des mécanismes étatiques ont conduit à un retour de la « logique de la débrouille » issue de la socialisation à une « absence d'État » des années 1990. Cette situation économique se révèle ainsi être une ressource pour les réseaux de trafiquants qui l'utilisent pour flouter les lignes de la définition juridique classique de la traite en profitant du départ « volontaires » des personnes contraintes par le contexte. Ainsi en Ukraine, le schéma d'asservissement fondé sur l'endettement (connu sous le terme de « peonage ») a augmenté de manière exponentielle dans les secteurs de l'agriculture et de la construction depuis 2014. Selon les témoignages recueillis par les associations locales d'entraide aux victimes, les ouvriers se retrouvent à vivre dans des conditions insalubres, dormant parfois à même le sol ou à l'extérieur, et sous constante surveillance. L'absence de rémunération

6. En 2017, 394 victimes ont été identifiées par la police tandis que les organisations internationales en ont assisté 1256. Seules 198 se sont vues attribuer le statut par le ministère des Affaires Sociales, 122 en 2018 (ministère des Affaires Sociales d'Ukraine).

7. « Dinamika izmeneniy... », *op.cit.*

8. Convention de Palerme signée en décembre 2003, entrée en vigueur le 29 septembre 2003, https://www.ohchr.org/Documents/ProfessionalInterest/ProtocolTraffickingInPersons_fr.pdf [consulté le 26 février 2019].

est justifiée par la promesse d'un salaire le mois suivant, et par l'utilisation de la violence physique et psychologique en invoquant une dette par rapport au logement, à la nourriture, et dans la plupart des cas à l'alcool ou aux drogues, utilisés pour instaurer une dépendance des victimes. Cette situation économique et sociale a également conduit à une augmentation massive des cas d'esclavage domestique se conjuguant parfois avec de l'exploitation sexuelle dont sont principalement victimes les femmes non mariées et issues des populations déplacées. Dans ce schéma, les victimes se retrouvent forcées de travailler comme employé de maison tout en vivant dans des conditions dégradantes dans le même modèle d'asservissement fondé sur l'endettement. Les recrutements des victimes s'effectuent généralement par le biais d'un proche de la victime approché par un recruteur véhiculant une rumeur sur le parcours prospère d'un individu, ou bien de manière impersonnelle par l'affichage public – des « petites annonces » - dans les transports ou sur la voie publique.

Une ressource pour les réseaux criminels transnationaux

Dans les schémas d'exploitation à l'étranger, les victimes se voient confisquer leur passeport à leur arrivée, envoyer dans des lieux très isolés ou bien impliquer dans des réseaux de l'économie informelle, comme le transport de

drogues. Par exemple, entre 2014 et 2016, une entreprise enregistrée en Ukraine proposait des emplois de coursiers en Russie pour un salaire quatre fois supérieur au salaire moyen ukrainien. Affrétées depuis l'Ukraine – les recruteurs leur remettant une somme d'argent, un téléphone portable ainsi qu'un billet de train pour Moscou lors de l'entretien - puis logées à leur arrivée, les victimes réticentes à livrer les « paquets » se faisant dénoncer auprès de la police pour trafic de drogues en bande organisée par les organisateurs du réseau. Entre 2014 et 2018, ce schéma de traite a fait 310 victimes condamnées à des peines allant de 4 à 19 ans de prison en Russie.

Ainsi, depuis le début du conflit la dégradation de la situation économique et l'émergence de populations « à risque » ont permis l'apparition de nouveaux schémas de traite, exploitant la situation de vulnérabilité des populations pour nourrir l'économie informelle en Ukraine et dans les pays voisins. Ces schémas sont difficiles à prévenir et à démanteler pour la police ukrainienne qui « ne peut ouvrir une enquête qu'après avoir reçu la première plainte », la législation ukrainienne interdisant une enquête préventive sur les activités des entreprises licenciées en Ukraine⁹. La honte et la culpabilité souvent éprouvées par les victimes, associées à un sentiment de défiance à l'égard des institutions publiques raréfient les reports de ces situations, renforçant la méconnaissance de ce phénomène et rendant plus complexe le travail de protection.

9. Tatyana Bodnya, cheffe du Département de la police nationale chargée de la lutte contre crimes liés à la traite des êtres humains. Artem Krischenko : « Au lieu de demander de l'aide, les victimes cachent leur exploitation », Censor.net (Цензор.НЕТ), le 28 août 2018.

Dossier « Migrations : nouveaux clivages »

Les nouvelles migrations politiques russes

Par Olga Bronnikova, maître de conférences, Université Grenoble Alpes

Au XX^e siècle, les vagues d'émigration depuis la Russie soviétique et l'URSS ont plus souvent été provoquées par des événements politiques et religieux que par des motifs économiques. Il faut cependant distinguer les départs collectifs (après la révolution de 1917) des départs individuels (les « migrations d'affinité ethnique »¹ des années 1970 et celles des dissidents soviétiques). Ces derniers nécessitaient la mobilisation d'importantes ressources et de réseaux de soutien de l'étranger dans le cas de l'exil des Soviétiques dans les années 1970.

La chute de l'URSS s'est accompagnée d'une croissance rapide des « diasporas » postsoviétiques (il y aurait ainsi en 2018 en Union Européenne 1 812 000 personnes nées en Russie, 1 091 000 en Ukraine, 877 000 au Kazakhstan, ce qui les place respectivement en troisième, cinquième et neuvième positions dans le tableau général des migrants extra-européens²). Ces migrations se déroulent pour une partie dans le cadre de programmes d'accueil mis en place par la Finlande (population Ingermanland), l'Allemagne (Aussiedlers ; Juifs), les États-Unis et Israël (Juifs). Tandis que durant les années 1990 les départs étaient d'abord liés à un désir d'amélioration des conditions de vie, à partir des années 2000 sont apparues de nouvelles formes d'émigration politique.

De la guerre qui n'en finit pas aux lois liberticides

À la suite de la deuxième guerre en Tchétchénie, l'Europe connaît un afflux important de demandeurs d'asile de cette région, notamment à partir de 2003-2004 et en lien, d'une part, à la fermeture des derniers camps de réfugiés installés dans la république voisine d'Ingouchie et, d'autre part, à la multiplication de cas de tortures et de disparitions forcées³. Par exemple, en France, le nombre de demandeurs d'asile originaires de Russie double ou presque, passant de 1700 à plus de 3000 entre 2003 à 2007 ; ce nombre continue d'augmenter en 2008 pour atteindre un pic en 2012 avec plus de 5000 demandes d'asile⁴. Selon l'OFPRA, la majorité de ces demandes sont présentées par des Tchétchènes⁵. La raison de départ la plus fréquemment invoquée est l'arrestation d'un proche soupçonné de participer à la guérilla, arrestation qui s'apparente souvent à une vengeance personnelle⁶. Les accusations arbitraires en Tchétchénie sont en effet monnaie courante ; l'affaire récente contre Oïub Titiev, responsable de l'ONG Mémorial à Grozny, en témoigne. À ces cas, il faut ajouter les menaces qui pèsent sur les individus LGBTQ en Tchétchénie, en particulier depuis 2017, années pendant lesquelles plusieurs homosexuels ont été arrêtés, torturés et même tués.

Mais cette augmentation du nombre de demandeurs d'asile en provenance de Russie doit également être analysée en lien avec le durcissement du régime politique en Russie de manière générale, en particulier après les mobilisations contre les fraudes électorales de 2011-2012. De nombreuses lois limitant les libertés ont été votées depuis, à commencer par la loi contre la « propagande des relations non-traditionnelles auprès des mineurs », et à finir par les toutes récentes lois sur la « souverainisation » de l'espace numérique russe. Plusieurs pays européens ont accueilli des journalistes, blogueurs, défenseurs des droits de l'homme, LGBTQ, et autres militants politiques russes fuyant la

1. Rogers Brubaker, « Migrations of Ethnic Unmixing in the New Europe », *International Migration Review*, Vol. 32, n° 4, 1998, p. 1047-1065.
2. Statistiques de l'Eurostat, 2018 : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Largest_20_foreign-born_communities_living_in_the_EU-28,_2011_PITEU17.png&oldid=372176 [consulté le 9 avril 2019].
3. « La torture en Tchétchénie : la "normalisation du cauchemar" », Rapport de la mission internationale d'enquête, FIDH, Memorial, 2006
4. « Entrées de demandeurs d'asile par nationalité », OCDE, 2000-2016, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?datasetcode=MIG&Lang=fr> [consulté le 15 mars 2019].
5. Rapport annuel, OFPRA, 2007 : https://ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/rapport_dactivite_2007.pdf [consulté le 15 mars 2019].
6. Adrian Schuster, « Tchétchénie : persécutions des personnes en contact avec les Moudjahidines », Renseignement de l'analyse-pays de l'OSAR, 2013, <https://www.osar.ch/assets/herkunftslaender/europa/tschetschenien/tchetchenie-persecution-des-personnes-en-contact-avec-les-moudjahidines.pdf> [consulté le 15 mars 2019] ; « La torture en Tchétchénie : la normalisation du cauchemar », *op.cit.* 1.

Russie à cause de ces mesures. La Finlande, la Suède, l'Allemagne attirent un nombre important de ce type de demandeurs d'asile⁷.

Les articles de loi les plus fréquemment utilisés à l'encontre de ces réfugiés sont : les articles liés au dit extrémisme (appels publics à l'activité extrémiste, incitation à la haine, organisation d'une communauté extrémiste, etc.), cela depuis au moins 2008, année de création par Dimitri Medvedev des centres de lutte contre l'extrémisme, jusqu'en 2018, année de la décriminalisation partielle de cette loi⁸ ; l'article sur l'offense aux sentiments religieux ; l'article sur les activités représentant un danger pour la sécurité de la Fédération de Russie ; et même, à l'occasion, l'article relatif à la préparation d'un acte terroriste⁹. Enfin, depuis la loi associant les activités des Témoins de Jéhovah avec l'extrémisme, le nombre de demandeurs d'asile appartenant à ce groupe a augmenté de manière importante, notamment en Finlande¹⁰. À ces demandeurs d'asile à proprement parler, il faut ajouter les migrants qui, tout en invoquant des raisons politiques à leur départ, ne demandent pas l'asile et s'installent dans les États baltes, en Espagne, en Bulgarie, en Grande-Bretagne et ailleurs en Europe après l'achat d'une propriété leur permettant de demander un titre de séjour de résident.

La France est-elle toujours une terre d'asile pour les réfugiés de Russie ?¹¹

La France n'est pas le pays que les demandeurs d'asile russes choisissent en premier. Contrairement à la Finlande ou aux États baltes, la France n'a pas de frontière commune avec la Russie, ni véritablement de passé partagé. En outre, les associations d'aide aux réfugiés russes déconseillent d'aller en France en raison de la faiblesse de son système de prise en charge sociale des demandeurs d'asile, à la différence de pays tels que la Belgique voisine. Ainsi, les réfugiés qui s'orientent vers la France le font soit parce qu'ils sont en possession d'un visa français au moment de leur départ, soit parce qu'ils ont des relations

(personnelles ou associatives) sur lesquelles ils peuvent compter afin de réaliser leurs démarches administratives et s'installer dans le pays. Selon les dernières données statistiques, le nombre de demandeurs d'asile d'origine russe est en baisse (un peu plus de 1600 en 2016), ce qui s'explique par le durcissement des politiques migratoires européennes¹² mais aussi par une baisse d'attribution du statut aux demandeurs d'asile tchétchènes depuis plusieurs années¹³. Si la quantité de demandes diminue, certaines demandes d'asile en France s'accompagnent d'une médiatisation relativement importante en Russie. Depuis 2010, des personnalités connues dans le monde associatif, artistique et militant, tel un caricaturiste persécuté pour « offense aux sentiments religieux de la Procureure générale de la Crimée », une militante écologiste ayant dénoncé la pollution radioactive à Tcheliabinsk, ou encore un artiste politique ayant incendié la porte d'entrée du bâtiment du FSB à Moscou, ont choisi de déposer leurs demandes d'asile en France et ont bénéficié de l'aide de différentes organisations françaises. À côté de ces cas connus, il y a les histoires moins médiatisées de journalistes de médias régionaux en Russie, d'individus LGBTQ et de militants ordinaires de partis et mouvements politiques de diverses obédiences, allant des libéraux aux antifascistes, qui doivent faire face à la complexité de la machine bureaucratique française et aux conditions de vie difficiles dans l'attente d'une réponse.

Les trajectoires migratoires de ces réfugiés sont aussi variées que leurs profils : certains déposent leurs demandes d'asile à la frontière, d'autres, munis d'un visa français, demandent l'asile à la préfecture, d'autres encore arrivent en France sans papiers. Les sorties de Russie ne sont pas aisées non plus : un certain nombre de personnes, notamment des militants, n'ont pas de « passeport extérieur », condition pour faire une demande de visa ; d'autres n'ont tout simplement pas le temps d'effectuer les démarches nécessaires et risquent d'être arrêtés avant même le départ. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a en outre rendu plus difficile la sortie du pays par le territoire ukrainien. La

7. Il n'est pas possible d'avoir les statistiques précises sur ce type de demandes d'asile. Je me fonde ici sur les témoignages des acteurs associatifs et militants qui aident ces réfugiés dans différents pays de l'Union européenne ; on peut citer à titre d'exemple, un entretien avec une réfugiée russe ayant fondé une association d'aide aux demandeurs d'asile russophones en Finlande, nommée Human Corpus : <https://openrussia.org/post/view/2309/> [consulté le 15 mars 2019].
8. Après sa réélection en 2018, Vladimir Poutine a proposé d'appliquer la loi pénale aux dits extrémistes uniquement en cas de récidive durant la même année.
9. Cet article a été mobilisé contre des militants anarchistes, accusés de participer dans un groupe extrémiste, Set' (Réseau), ayant soi-disant pour objectif de fomenter des attentats pendant les élections présidentielles.
10. « Za god v Finliandi priekhali potchi 500 "bejntsev" iz Rossii » (En an 500 « réfugiés » de Russie sont arrivés en Finlande), Fontanka, le 16 janvier 2019, <https://www.fontanka.ru/2019/01/16/076/> [consulté le 15 mars 2019].
11. Cette partie a été écrite avec l'aide de l'association RuCiAsile, en particulier d'Elena Colombo, et d'Inna Omarova que je remercie chaleureusement.
12. Le dispositif Dublin III permet d'établir dans des délais très courts le pays par lequel le réfugié est entré dans l'Union européenne afin de l'y renvoyer. Un nombre important de réfugiés tchétchènes passent par la Lituanie et la Pologne avant d'arriver en France. Migreurop, Atlas des migrants en Europe. Approches critiques des politiques migratoires, Armand Collin, 2017.
13. D'après les témoignages des représentants des associations qui les aident en France et des avocats qui les défendent à la CNDA.

demande d'asile en Ukraine est entravée par la crainte d'être renvoyé en Russie. En effet, malgré la situation géopolitique complexe dans la région, l'Ukraine continue d'extrader les citoyens russes sur demande de la Russie¹⁴. La demande d'asile et l'obtention du statut dans un des pays européens elle-même, ne constituent pas une garantie absolue contre la menace d'une extradition, notamment pour les individus recherchés par Interpol à la requête de la Russie. Ainsi, un militant russe ayant obtenu le statut de réfugié en Finlande a évité de peu l'extradition en Russie après avoir traversé la frontière espagnole. L'usage d'Interpol par la Russie comme outil de repérage des opposants politiques se trouvant à l'étranger a récemment fait l'objet de critiques au moment de la présentation de la candidature russe à la tête de cette organisation. Jusqu'en 2013, les réfugiés russes



« La gloire de l'effort », illustration de la série *Migrants* de Mary Tolstova ©CC

disposaient de peu d'aide dans leurs démarches. D'après le témoignage d'Inna, militante antifasciste russe, qui après avoir obtenu le statut de réfugiée en France, les réfugiés russes étaient et restent parmi les plus isolés au sein de ce qu'elle appelle l'

« écosystème des réfugiés », cela en raison de la quasi absence d'associations se dédiant spécifiquement à l'aide aux réfugiés russophones¹⁵. En effet, les réfugiés de plusieurs autres pays peuvent bénéficier de l'aide de nombreuses associations fondées par les exilés eux-mêmes, comme c'est le cas par exemple avec les Tamouls¹⁶.

Parmi les demandeurs d'asile de Russie, les réfugiés tchétchènes peuvent compter à différents degrés sur l'aide de leurs compatriotes ou encore de certaines associations françaises comme Habitat Cité ou le Comité Tchétchénie¹⁷. Avec la mobilisation d'une frange des migrants russes en France en 2011 (en soutien aux mouvements contre les fraudes électorales en Russie) et en 2014 (date du début de la mobilisation contre l'annexion de la Crimée) ont commencé à apparaître d'autres associations d'aide aux réfugiés russophones telles que RuCiAsile¹⁸. Cette association accompagne les demandeurs d'asile dans leurs démarches administratives et s'occupe de la traduction de leurs documents. Ce type d'associations reste rare dans le paysage associatif russe à l'étranger depuis la chute de l'URSS : RuCiAsile est composée principalement de ressortissants russes soucieux de soutenir leurs compatriotes et bénéficie d'un crédit de confiance de la part des demandeurs d'asile. La résurgence de ce type d'associations nous renseigne sur la capacité d'organisation au sein de la dite « diaspora » russe, mais elle permet également de tracer des parallèles avec des expériences qu'on pouvait croire révolues, celle des organisations d'aide aux réfugiés de l'« émigration blanche » et, plus encore, celle des comités de soutien aux prisonniers politiques et réfugiés soviétiques opérant en Europe dans les années 1970 (L'Internationale de la Résistance).

14. Données du Parquet russe, <https://www.vedomosti.ru/politics/news/2016/12/14/669574-prestupnikov-vidayut> [consulté le 15 mars 2019]. Deux conventions signées par l'Ukraine et la Russie régissent les extraditions : la Convention européenne d'extradition et la Convention sur le soutien juridique dans les affaires pénales, familiales et civiles, signée dans le cadre de la Communauté des États Indépendants en 1993.

15. Entretien avec Inna, le 23 mars 2019, Paris.

16. Angéline Étiemble, « Tamouls du Sri Lanka en France : politisation de l'exil dans l'ombre des Tigres », *Revue européenne des migrations internationales*, n°4(33), 2017, p. 65-87.

17. Olga Bronnikova, *Compatriotes et expatriotes : le renouveau de la politique dans l'émigration russe. L'émergence et la structuration de la communauté politique russe en France (2000-2013)*, Thèse de doctorat, 2015 ; entretien avec Inna, le 23 mars 2019, Paris.

18. Des associations analogues ont été créées dans certains autres pays de l'UE, comme Human Corpus en Finlande.

Migrer et s'endetter en Géorgie : quelles sont les vulnérabilités et les prises de risques spécifiquement féminines ?

Par **Maroussia Ferry**, docteure en anthropologie, ATER à EHESS, chercheuse associée au CERCEC

Les autorités géorgiennes ont lancé en octobre 2018 une application mobile appelée « Shengen/EU app » permettant à leurs citoyens de calculer les jours qu'ils ont passés sur le territoire de la zone Shengen et ainsi leur éviter de dépasser (par inadvertance ?) leur temps de séjour légal¹. Au-delà de son aspect quelque peu gadget et de son rôle comme argument de négociation avec l'Union Européenne², le principe de cette application mobile met involontairement en lumière l'importance, dans les projets migratoires, du calcul des prises de risque. Dans le cas des migrations géorgiennes vers l'UE, majoritairement entreprises par des femmes³, nos données tirées d'un terrain ethnographique entrepris dans le cadre d'un doctorat nous montrent que ces prises de risque s'opèrent à l'intersection de différentes configurations de précarité dont les plus saillantes sont les situations d'endettement et la position spécifiquement féminine dans la famille et la société géorgienne.

Les deux pratiques économiques de survie principales face à l'appauvrissement profond et soudain qu'a connu la Géorgie à la chute de l'URSS, ont été et demeurent l'endettement et la migration de travail. On estime que 64 % des Géorgiens sont endettés⁴, dont la plupart pour faire face aux dépenses courantes, tandis que dans son estimation la plus haute, près

d'un million de Géorgiens seraient en migration temporaire ou permanente, pour une population actuelle de 3,7 millions⁵. Ces deux phénomènes sont donc des éléments structurels de la société géorgienne. Ils ont également pour particularité d'être des pratiques économiques revêtant des risques importants, tant en termes de conditions matérielles que de relations sociales et familiales. Ils s'inscrivent également tous deux dans des temporalités en sursis, dépendantes des aléas macro-économiques – l'inflation pour l'endettement, les crises économiques globales pour la migration – et des aléas micro-économiques des foyers comme l'emploi, les décès ou encore les maladies. Les migrant.e.s en général mais plus encore les femmes, doivent composer entre endettement pour migrer, migration pour compenser l'endettement ou encore migration pour ne pas s'endetter.

Dans ce contexte, la spécificité de la situation des femmes est tout d'abord liée aux risques encourus par elles seules en migration, notamment en termes de violences sexuelles et de maltraitements. Ceux-ci se combinent à leur position relationnelle face aux hommes de leur famille ainsi qu'aux attentes genrées qui leurs sont adressées. Dans leurs prises de décisions migratoires et d'endettements, souvent alternées, les femmes se trouvent donc dans la position de devoir peser et soupeser ces risques et obligations croisés.

Violences en migration : risques et aléas de l'intimité

La très grande majorité des femmes géorgiennes se dirigeant vers la Turquie, la Grèce, l'Italie ou encore les États-Unis, travaillent dans le secteur de la domesticité. Celui-ci, contrairement à celui de la construction, qui embauche les hommes, assure aux femmes une quasi-certitude de trouver rapidement un emploi d'une relative stabilité. Il s'agit d'ailleurs d'un des arguments mobilisés par les familles géorgiennes pour expliquer leur préférence pour la migration des femmes sur celles des hommes. Cette potentielle stabilité est néanmoins battue en brèche par les risques

1. Voir State Commission on Migration Issues, « Migration Commission : Schengen/EU Mobile App Developed for Calculating Visa Free Stay », 2018.
2. Le lancement de cette application s'inscrit dans les efforts consentis par les gouvernements géorgiens et ukrainiens pour éviter de déclencher le « mécanisme de suspension de l'exemption de visa », exemption que ces pays ont obtenue respectivement en mars et en juin 2017. Les autorités géorgiennes ont également consenti un autre effort en amendement, en avril 2018, la Loi sur les Actes Civils dans le sens d'une plus grande restriction quant à la modification des noms de famille. Voir Commission européenne, *Second report under the visa suspension mechanism. Report from the commission to the European parliament and the council*, Bruxelles, SWD, 2018, 496 final.
3. À partir du recensement de 2014, il est estimé que les femmes comptent 55% du total des migrant.e.s hors de Géorgie et plus de 80% des migrant.e.s se trouvant en Grèce et en Italie. Voir Geostats, « 2014 General Population Census Main Results », National Statistics Office of Georgia, Tbilisi, 2016.
4. Voir David Keshelava, « In debt and broke in Georgia », *ISET Economist Blog* _ ISET Policy Institute, 2017.
5. Voir State Commission on Migration Issues, *2017 Migration profile of Georgia*, Tbilisi, 2017.

inhérent à ce secteur d'emploi, notamment ceux liés à l'isolement du travail dans les familles et à l'intimité créée avec les employeurs. Les migrantes rencontrées lors de mon terrain ethnographique relatent presque toutes des épisodes de maltraitance ou de violences sexuelles qui ont joué un rôle important dans l'imprévisibilité des durées des séquences migratoires. Les femmes les plus jeunes sont souvent confrontées au harcèlement sexuel, voire aux tentatives de viol de la part de leur employeur. Les femmes de tous âges, de manière encore plus récurrente, expérimentent un autre type de maltraitance lié à leur genre. Il s'agit de l'hostilité de l'employeuse qui bien souvent supporte mal l'attachement des enfants à la « nounou » qui s'occupe d'eux. Cette hostilité s'exprime de différentes manières, du harcèlement psychologique à la privation de nourriture, de sortie ou de douches. Plusieurs migrantes ont raconté qu'on leur avait interdit de sortir pour assister à la cérémonie qu'elles avaient organisées suite au décès d'un membre de leur famille resté en Géorgie. L'une d'entre elles, à la mort de son mari, a été sommée de « ne pas pleurer en travaillant » sous peine d'être renvoyée.

Face à ces situations, certaines migrantes endurent, d'autres choisissent de quitter leur emploi. Cette dernière décision est souvent difficile à mettre en œuvre du fait de la pratique généralisée de la confiscation du passeport. La plupart des femmes qui ont subi ce type de traitement ont dû retrouver leurs papiers cachés dans la maison et celles dont il s'agissait du premier emploi et qui manquaient de connaissances sur place, ont dû fuir de nuit des maisonnettes dans lesquelles elles étaient parfois physiquement séquestrées et faire face à d'autres dangers une fois dehors.

Cet entrelacement des intimités familiales dans le contexte de la domesticité en migration est souvent à la source de souffrances aiguës et de maltraitances importantes mais peut également donner lieu, au contraire, à des liens d'amitié ou de quasi-parenté. Ainsi Lia⁶ (40 ans), migrante en Grèce, après une malheureuse expérience de privation de nourritures et de séquestration dans une cave, s'est occupée de la mère âgée d'une femme célibataire. Elle est devenue si proche de cette dernière qu'elles ont vécu ensemble pendant dix années et qu'elle la considère désormais comme une deuxième mère. L'intervention de cette intimité des liens dans le secteur de la domesticité est ainsi à la source d'incertitudes accrues pour les femmes migrantes. Comme beaucoup de femmes le disent : « Tout dépend de la famille dans laquelle tu te retrouves ». Cet aléa de la « chance » ou de la « malchance » quant à la famille d'accueil, qui dépend de facteurs très individuels et relationnels imprévisibles, ajoute donc à la difficulté de planifier les séquences migratoires. En effet, lorsque l'on

reconstitue les parcours migratoires des femmes géorgiennes en Turquie, on constate que le rythme saccadé des allers et retours entre la Géorgie et la Turquie est bien souvent lié à ces épisodes de violences liées au genre.

Réseaux de compatriotes, liens familiaux

Par rapport aux migrants, le risque de ces violences spécifiques imposent également aux migrantes un surcroît de vigilance concernant les réseaux de solidarité au sein desquels elles s'insèrent. Elles doivent ainsi considérer avec plus de méfiance les réseaux migratoires de compatriotes à l'étranger. Comme le dit Lela (58 ans), victime d'une escroquerie de la part d'un Géorgien : « Les Géorgiens en Turquie ? Ce sont les pires, surtout les hommes ! Pires que les Turcs, pires que tout le monde ! Je fais très attention moi ! ». Lorsqu'elles ont peu de personnes de confiance autour d'elles, il existe un risque important d'être entraînées dans des réseaux de prostitution. Nino (23 ans) raconte comment une femme géorgienne, en tentant de la « prendre sous son aile » durant un trajet de bus entre la Géorgie et la Turquie, essayait en fait de l'amadouer pour la faire entrer dans un réseau de prostitution. Elle l'avait déjà compris pendant le voyage, mais à son arrivée, sa tante, en reconnaissant cette femme, le lui a confirmé. Au contraire, l'étroitesse des réseaux peuvent parfois représenter un danger accru. C'est paradoxalement en vertu de son lien avec sa tante que Nino a accepté « sans rien dire » le harcèlement sexuel du patron de l'usine où elles travaillaient toutes deux. Elle craignait de lui faire perdre son emploi si elle se plaignait. Ici, les vulnérabilités combinées – du genre et de l'âge pour Nino et de la précarité de l'emploi pour sa tante – se renforcent mutuellement. Nugesha (56 ans) a fait aussi l'expérience de l'ambivalence des réseaux de compatriotes. Elle avait accepté de vivre avec Medea (28 ans), une jeune femme géorgienne qui « avait mauvaise réputation » parce qu'à son habitude, Nugesha « ne juge pas les gens ». Le compagnon turc de Medea, avec un ami à lui, a tenté de violer Nugesha au domicile qu'elle partageait avec Medea. Après avoir fui dans un autre quartier de la ville et malgré la peur constante d'être retrouvée par le compagnon de Medea, qui l'avait menacée de mort, Nugesha a tenu à ne pas révéler cet épisode à ses deux fils âgés d'une vingtaine d'années. Bien que ceux-ci eurent pu la rejoindre en Turquie, la rassurer et prendre soin d'elle, elle craignait qu'ils vengent son honneur et qu'ils soient incarcérés en Turquie.

En situation migratoire, les femmes tentent très souvent, d'une manière ou d'une autre, de protéger les hommes d'eux-mêmes et de leurs propres normes. Si cette relation

6. Tous les prénoms sont des pseudonymes.

de protection des femmes vers les hommes est l'un des traits de la redéfinition relationnelle de genre qui est intervenue de manière plus générale en Géorgie après la crise des années 1990, ce quasi-renversement des normes de protection traditionnelles est exacerbé en migration. Nugesha affirme que s'ils avaient été en Géorgie, elle aurait pu s'appuyer davantage sur la protection de ses fils qui eux-mêmes auraient pu recourir à l'aide de leurs *dzmak'atsebi* (littéralement « frères-hommes », fraternités d'amis). De même, elle avance qu'en Géorgie, elle « connaît des gens bien placés » qui auraient pu éviter à ses fils d'être jugés trop lourdement en cas de vengeance. Là où, au contraire, « on ne connaît personne », le recours à une violence protectrice liée aux codes de l'honneur et aux solidarités familiales est rendu plus difficile car l'on en maîtrise moins les conséquences, tant en termes judiciaires qu'en termes de contre-vengeance. En migration, les femmes souffrent donc de vulnérabilités spécifiques liées au risque des violences sexuelles et aux réseaux sur lesquels elles s'appuient. Mais ce qui a rendu difficile la position des femmes plus profondément encore, ce sont les mutations de leurs positions au sein des structures familiales. Ces transformations sont plus précisément liées aux défaillances masculines quant aux responsabilités familiales qu'ils endossaient auparavant.

La position des femmes migrantes dans les familles : porter et se sacrifier

Dans tout l'espace postsoviétique et postsocialiste mais selon des modalités spécifiques en Géorgie, la crise historique entraînée par la chute de l'URSS, a entraîné un « effondrement du masculin » qui s'est traduit, pour les hommes, par un nombre de suicides accru, des comportements « criminogènes » et le recours massif à l'alcool et aux drogues. Ces pratiques, seules ou combinées, ont entraîné une très forte mortalité chez les hommes. D'un point de vue plus structurel, c'est la fonction masculine de père et d'époux qui a été atteinte : les hommes défontent en ce qu'ils disparaissent, soit qu'ils quittent le foyer, soit qu'ils décèdent, soit que leur état de santé physique et psychique les immobilise,

soit encore, et c'est ce dernier point que nous allons développer, qu'ils soient incarcérés. Partant, de nombreuses femmes se trouvent isolées avec à charge le maintien économique et moral de la famille. Les difficultés des hommes en Géorgie postsoviétique expliquent en partie la forte féminisation des migrations en provenance de la Géorgie. Il ne faut cependant pas minimiser les autres aspects de ce phénomène multifactoriel que sont l'évolution du marché de l'emploi à l'Ouest vers une demande massive de main-d'œuvre dans le *care*, et les configurations géopolitiques liées aux relations entre la Géorgie et la Russie. Celles-ci, à mesure qu'elles se dégradaient, ont entravé les migrations des Géorgiens vers la Russie qui sont estimées être à 70 % masculines⁷, ceci en vertu de l'ancienneté des réseaux migratoires et de mobilités soviétiques.

Le lien entre difficultés masculines et migrations féminines apparaît nettement lorsque l'on observe les parcours migratoires à l'aune des situations d'endettement. Ceux-ci sont intrinsèquement conjoints. Bien souvent, les causes de l'endettement et de la migration se confondent ou se substituent ce qui entraîne que l'endettement et la migration se suivent ou bien se génèrent mutuellement, soit que l'on s'endette pour migrer, soit, surtout, que l'on migre pour sortir d'une situation d'endettement. La difficulté à rembourser des dettes, ou bien la décision de migrer plutôt que de s'endetter, représente souvent un point de bifurcation décisif des parcours des femmes migrantes, ainsi qu'un révélateur de failles sociales, familiales, étatiques et institutionnelles.

Autant l'argent des dettes que celui des remises migratoires est en premier lieu utilisé pour faire face aux dépenses courantes⁸. Cependant, d'autres raisons non moins indispensables de prendre un crédit apparaissent également : ainsi, 30 % des personnes enquêtées à Tbilissi par le Center of Social Programs and Development⁹ le font suite à la maladie d'un membre de la famille et 40 % afin de couvrir le paiement de la négociation de peine afin de sortir un proche de prison¹⁰. C'est exactement la raison pour laquelle Lela, qui avait réussi à ne pas souffrir excessivement de l'effondrement des années 1990 en déployant des trésors de « débrouille », a tout perdu en 1999 car son fils aîné Zurab, garde du corps du chef de guerre Jaba Ioseliani, avait été arrêté

7. Voir « 2014 General Population Census Main Results », *op. cit.*

8. Voir entre autres « Brief migration profile remittances », Tbilissi, State Commission On Migration Issues, Centre for Migration Policy Development, ENIGMMA project, 2016.

9. Voir Economic Policy Research Center, « Management of non-Performing loans in Georgia. Analysis and recommendations », Economic Policy Research Center, USAID Georgia, 2014.

10. Un opposant politique à Mikheil Saakashvili n'a pas hésité à parler de « racket d'État légalisé » en 2007, voir Transparency International Georgia, « Plea Bargaining in Georgia », *Monitoring Georgia's International Commitments - Irish Aid and the British Embassy in Georgia*, Tbilissi, 2010.

11. Introduire le *plea bargaining* dans le système légal géorgien a été l'une des premières mesures du gouvernement de Mikheil Saakashvili, en février 2004. Avant cela, cependant, on payait également pour sortir ses proches de prison, comme, ici, Lela en 1999, mais officieusement. C'est d'ailleurs l'un des arguments utilisés par les défenseurs du *plea bargaining* d'affirmer que l'argent qui allait autrefois dans les poches des juges, policiers et procureurs, pouvait désormais bénéficier à l'État. Ce système controversé de négociation de peine contre sommes d'argent a généré plus de 61 millions de laris en 2009 pour le gouvernement (TI Georgia 2010), année où les prêts irrécouvrables ont atteint leur pic (EPRC 2014).

en novembre 1998 et avait passé onze mois en prison. Afin de couvrir ses dépenses en prison et pour payer sa libération¹¹, Lela a dû contracter une dette d'environ 30 000 dollars et vendre non seulement son logement mais également ses deux *datchas* et sa voiture. Sur ces 30 000 dollars, un peu plus de la moitié ont été utilisés pour libérer Zurab et le reste pour couvrir ses dépenses en prison-même. Lela affirme que c'est le «devoir d'une mère» d'envoyer de l'argent et des vivres à son fils incarcéré. Cependant, ces cadeaux sont bien loin de ne profiter qu'à leur destinataire, celui-ci se doit de le partager avec ses codétenus, il s'agit là encore d'une «loi» tacite mais incontournable. Indirectement, c'est donc ce système de solidarité masculine, inspiré des codes de la mafia, qui a contribué pour une grande part à la ruine de Lela. C'est donc tout autant la prison que certaines formes de solidarités devenues très coûteuses, plus réellement adaptées aux conditions économiques présentes, qui ont constitué le point de bifurcation économique du parcours de Lela, et, en dernière instance, qui l'ont poussé à migrer. La mère de Revaz (41 ans) a également dû modifier son parcours économique et migratoire en raison du séjour en prison de son fils. L'arrestation de celui-ci alors qu'elle était déjà en Grèce l'a poussée, afin de faire face aux «dépenses de prison» de son fils, à poursuivre un séjour qu'elle avait initialement prévu d'écourter. Mais lorsque celui-ci est enfin sorti, elle n'a toujours pas pu

rentrer de migration pour une autre raison : à sa sortie de prison Revaz est assez vite retombé dans l'addiction à un substitut de l'héroïne. C'est pour lui financer une cure de désintoxication très chère, non loin d'elle en Grèce, qu'elle a continué à travailler comme «bonne» (*moakhle*) à l'étranger.

Ces agencements économiques entre pratiques de sociabilités masculines, endettements et migrations revêtent une légitimité sociale et genrée importante en ce qu'ils réunissent des éléments centraux de la mythologie héroïque des années 1990 en Géorgie, que sont la prison, la drogue et les «fraternités» pour les hommes et les dettes sacrificielles pour les femmes. Ces configurations révèlent également les liens d'interdépendance familiale étroits et les mutations des rapports entre les genres tels qu'ils se sont établis pour faire face collectivement aux multiples crises traversées par la société géorgienne à la suite de la rupture historique postsoviétique. Depuis mars 2017, la Géorgie expérimente, avec la libéralisation des visas dits touristiques pour la zone Schengen, des conditions de circulation entièrement nouvelles. S'il est encore trop tôt pour dresser un bilan approfondi de ces nouvelles modalités administratives pour les migrants.e.s, celles-ci s'inscrivent dans des combinaisons de vulnérabilités économiques, genrées et familiales aux contours complexes et évolutifs.

La migration comme nouveau clivage en Hongrie

Par Csilla Malomvölgyi, spécialiste du programme régional «Déplacement, migration et intégration en Europe» de la Fondation allemande Friedrich-Ebert-Stiftung, situé à Budapest

Traduit de l'anglais par Ewa Tartakowsky

La renommée de Viktor Orbán et son succès politique de ces dernières années sont indéniablement liés à la crise migratoire européenne. Le gouvernement hongrois Fidesz-KDNP en a pris acte en 2015 et a monopolisé ce sujet très rapidement. Le Premier ministre hongrois et son gouvernement ont réussi à construire une position politique forte et une stratégie de communication politique efficace alors que la majeure partie de l'UE n'était pas en mesure de donner

une réponse appropriée et apaisante à ses citoyens lors de la soi-disant crise migratoire de 2015.

Cette crise n'a pas seulement renforcé la position nationale d'Orbán, elle en a également fait un acteur régional et international important. Cette contribution vise à donner un bref aperçu du monde nouvellement construit des Hongrois – et peut-être bientôt du monde des Européens – en expliquant d'une part le rôle de la migration dans le débat public et, d'autre part, son instrumentalisation au niveau politique.

Le monde selon Viktor Orbán

Le monde de Viktor Orbán et de son gouvernement est un monde dans lequel, depuis 2015, tous les domaines de la vie sont liés au thème de la migration. Elle est devenue la question autour de laquelle s'organise la division actuelle entre les partisans pro-migration et les partisans anti-migration. Les forces pro-migratoires seraient composées de libéraux ou de «gauchistes» qui souhaitent

ouvrir l'UE aux migrations, mais qui ignorent souvent les principales valeurs européennes, étant retranchés dans une « rigidité politique » qui les empêche d'analyser les problèmes réels et de formuler des solutions réalistes. Ils seraient en faveur du multiculturalisme, et en tant que tels, s'identifieraient non pas avec leur nation, mais aux intérêts de Bruxelles et de ses élites. Ils serviraient les intérêts étrangers, manipulés par George Soros et essaieraient de pousser le camp anti-migration à accepter leur vision du monde. À l'inverse, les partisans anti-migration critiquent les valeurs libérales, rappellent à l'UE ses valeurs chrétiennes et entendent vivre dans une société sûre et prévisible dont la condition préalable est l'homogénéité culturelle. Pour eux, la migration est une menace, un complot et certainement pas un outil pour résoudre les difficultés démographiques et du marché du travail. Enfin, ils sont favorables à une Union d'États-nations plutôt qu'à des États-Unis d'Europe et se considèrent comme la conscience d'une Europe qui défend l'Union de ses propres mauvaises décisions, en véritable pionnier d'une nouvelle ère européenne.

Cette dichotomie est systématiquement développée et exploitée. Selon le gouvernement hongrois, tous les partis de l'opposition politique – indépendamment des réponses qu'ils apportent à toute question publique, migrations incluses – se rangent du côté pro-migration et le gouvernement Fidesz-KDNP du côté du clan anti-migration. Un bon exemple à cet égard est un photomontage, servant d'affiche politique commandée par le gouvernement de Viktor Orbán, apparue dans les rues de tout le pays quelques mois avant les élections législatives de 2018¹. On y voit George Soros, souriant et entouré des quatre dirigeants de l'opposition, se dirigeant vers la clôture de la frontière sud de la Hongrie pour la démolir et permettre ainsi aux migrants de pénétrer librement dans le pays². À l'inverse, la coalition au pouvoir Fidesz-KDNP est présentée comme protectrice du pays contre l'opposition, les migrants et le diktat bruxellois. Ce dernier serait responsable de la relocalisation des migrants et de toute autre décision portant atteinte aux intérêts de la Hongrie.

Il est intéressant de noter que le gouvernement Orbán a réussi à placer le parti d'extrême droite Jobbik du même côté que le reste de l'opposition, confortant ainsi l'idée que les clivages traditionnels entre la droite et la gauche ne sont plus pertinents. La migration est devenue un marqueur clivant essentiel. Selon la communication et l'interprétation de la coalition au pouvoir, tout le monde, à l'exception

du gouvernement, est disposé à favoriser l'inondation de l'Europe par des migrants.



Affiche politique présentant George Soros, entouré des quatre dirigeants de l'opposition, avec, derrière, la clôture de la frontière sud de la Hongrie. Le texte est sans ambiguïté : « Ils démantèleraient ensemble la barrière frontalière ».

Cette dichotomie simpliste entre pro- et anti-migration est créée et utilisée non seulement en Hongrie, mais au niveau international. Viktor Orbán a en effet déclaré que son objectif pour les élections au Parlement européen est d'avoir une majorité de forces anti-migrants dans tous les pays et de faire de son parti le parti le plus puissant au sein de la coalition du Parti populaire européen (PPE).

La voix du parti au pouvoir en matière de migration se propage de manière efficace dans tout le pays depuis 2015, grâce à d'énormes ressources et à la configuration du paysage médiatique³. Cependant, ce succès repose sur des circonstances et des caractéristiques complexes aux niveaux national et mondial. Il est également largement lié à l'absence d'une réflexion sur les déplacements, la migration, l'intégration et l'islam qui n'a pas encore eu lieu dans le débat public hongrois. Les phénomènes de migration ont été à peine expliqués tout comme la terminologie qui y est associée. Le mot « migrant », qui avait servi de terme sociologique avant 2015, est devenu un terme générique utilisé dans la communication gouvernementale pour les migrants économiques, les réfugiés, les migrants en situation irrégulière, les musulmans, le tout avec une connotation péjorative. La coalition Fidesz-KDNP a réussi à maintenir la migration au centre du débat public hongrois, faisant du même coup passer à l'arrière-plan les autres problèmes sociaux et économiques de la société. Cette fixation du thème de la migration comme central dans le débat public et politique mérite l'attention à double titre : d'une part pour son succès lors des élections législatives de 2018, d'autre part parce que la Hongrie est un pays où le nombre de migrants est faible. La Hongrie n'est pas, en effet, un pays d'immigration. En 2017, la proportion de migrants était

1. Voir : <https://4cdn.hu/kraken/image/upload/s--uhYBC90J--/77CDOgjledTXUyEWs.jpeg> [Consulté le 3 avril 2019].

2. La barrière frontalière jouit d'un large soutien en Hongrie. Selon les sondages, 80% des électeurs et des personnes de tous les niveaux du spectre politique, la soutiennent. <https://24.hu/belfold/2018/03/19/a-kerites-nagyon-bejott-orbannak/> [consulté le 3 avril 2019].

3. L'espace des médias indépendants et des opinions ou argumentations alternatives en Hongrie est en constante diminution et le marché des médias hongrois est de plus en plus centralisé depuis 2010, lorsque le gouvernement FIDESZ-KDNP est arrivé au pouvoir. La situation des médias et ses relations avec la politique mériteraient une analyse à part, dépassant le cadre de cet article. Néanmoins, il est important de mentionner que les médias jouent un rôle important dans le renforcement du discours du gouvernement au pouvoir sur la migration et sur son soutien électoral.

de 7 immigrants pour 1 000 Hongrois⁴. En 2018, seulement 367 personnes ont obtenu l'asile ou une protection internationale⁵.

La voie hongroise de la politique migratoire

Depuis 2015, les décisions politiques et les politiques en tant que telles s'appuient activement sur une communication axée sur les migrations et l'asile. Boldizsár Nagy, avocat international et expert en droit des réfugiés, a ainsi qualifié « les sept péchés capitaux » du système d'asile hongrois :

1. Nier le statut de réfugié, 2. Dissuader, 3. Entraver, 4. Pénaliser, 5. Manquer de solidarité, 6. Violier de la loi, 7. Alimenter la haine⁶.

Ces sept points sont utiles pour catégoriser les mesures introduites par le gouvernement hongrois depuis 2015. Cette courte contribution abordera ainsi ces thèmes de la dissuasion, de l'obstruction, du manque de solidarité et de la haine en énumérant quelques exemples, sans pour autant être exhaustive.

La dissuasion, l'entrave et la pénalisation vont souvent de pair. L'objectif principal du gouvernement Fidesz-KDNP est de faire comprendre aux personnes qui arrivent en Europe qu'elles ne devraient pas venir en Hongrie. La célèbre barrière frontalière construite à l'automne 2015 à la frontière hongroise avec la Serbie et la Croatie remplit précisément cette fonction. Ceux qui veulent demander l'asile en Hongrie doivent faire la queue pendant des mois dans l'un des camps serbes pour pouvoir entrer dans les zones de transit de la Hongrie, qui sont des centres spéciaux pour migrants à la frontière serbo-hongroise et sont les seuls endroits où l'asile peut être demandé et éventuellement obtenu en Hongrie. Le nombre de personnes pouvant entrer dans les zones de transit a systématiquement et progressivement diminué depuis leur ouverture, passant de 25 personnes par jour et par zone de transit à 1 personne par jour et par zone de transit, ce qui a sans aucun doute prolongé le temps d'attente des personnes en attente d'entrer en Hongrie. Pourtant, le gouvernement Fidesz-KDNP non seulement dissuade, mais empêche également les personnes de demander l'asile en Hongrie sur la base que la Serbie serait un pays tiers sûr et en ajoutant que la demande des demandeurs d'asile arrivant par un pays tiers sûr ne peut être acceptée ni traitée. Cela réduit considérablement le nombre de personnes pouvant demander l'asile en Hongrie.

La dissuasion et l'obstruction visent non seulement les migrants arrivant en Hongrie, mais également les ONG et leurs employés qui les soutiennent. Depuis la soi-disant « Loi des ONG », les ONG recevant plus de 7,2 millions de forints (environ 22 570 euros) par an de sources étrangères, doivent s'inscrire et noter qu'elles sont des « organisations soutenues de l'étranger ». Cette désignation implique qu'il s'agit d'organisations qui servent les intérêts étrangers et non les intérêts de la Hongrie. L'ensemble des mesures législatives anti-Soros – un autre outil de dissuasion – a attiré l'attention des médias internationaux. Son objectif principal est d'abord de dissuader et de menacer les organisations actives dans le domaine des migrations afin d'entraver leurs activités, ensuite d'être utilisé comme outil de propagande du gouvernement dans sa lutte contre la migration illégale. La taxe spéciale sur les activités liées à la migration est également une mesure censée effrayer et dissuader les ONG et leurs bailleurs de fonds de s'opposer aux objectifs du gouvernement. Pour l'instant, il semble qu'aucune personne morale en Hongrie n'aurait eu à payer cet impôt. En ce qui concerne les ONG, après avoir annulé le fonds « Fonds Asile Migration et Intégration » de l'UE (FAMI) au début de 2018, le gouvernement hongrois a mis fin à la principale source de financement de nombreuses ONG travaillant avec des migrants et des réfugiés. On ne sait pas encore combien réussiront à survivre sur le long terme. La stigmatisation, l'insécurité et la démolition de structures existantes et dont la réussite de fonctionnement n'est pas à démontrer – telles que les infrastructures d'intégration des réfugiés – ont contraint de nombreux experts à délaisser ce domaine de la migration.

Le manque de solidarité s'est exprimé par l'opposition ferme et systématique du gouvernement hongrois à presque toutes les actions européennes communes visant à trouver une solution durable aux migrations vers l'Europe. Néanmoins, il faut mentionner les efforts du gouvernement hongrois pour trouver des alliés et construire un réseau basé sur une politique migratoire davantage centrée sur la sécurité et l'identité que sur la dimension humanitaire. La Hongrie propose une alternative au « Willkommenskultur » qui a reçu beaucoup de critiques ces dernières années et a ainsi ouvert un espace pour l'alternative suggérée par Orbán. En présentant ces alternatives sur la migration, la Hongrie est devenue un acteur important de la politique européenne même si les ambitions politiques d'Orbán se concentrent

4. « Migration and migrant population statistics », Eurostat, 2017, https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Migration_and_migrant_population_statistics [consulté le 3 avril 2019].

5. « 1.9. Asylum seekers in Hungary and persons granted international protection status (2000–2018) », Központi Statisztikai Hivatal (Central Statistical Office), https://www.ksh.hu/docs/eng/xstadat/xstadat_annual/i_wvnv003.html [consulté le 3 avril 2019].

6. Nagy Boldizsár, « A Magyar menekültügy hét főbűne, Élet és Irodalom, LXI. évfolyam, 51-52. szám, 2017 », *Élet és Irodalom*, décembre 2017, <https://www.es.hu/cikk/2017-12-20/nagy-boldizsar/a-magyar-menekultugy-het-fobune.html> [consulté le 3 avril 2019].

surtout sur la Hongrie. Le gouvernement hongrois ne manque d'ailleurs jamais une occasion d'exprimer son caractère européen et chrétien. En guise de solution pour résoudre le « problème » de la migration, la coalition au pouvoir préconise d'aider les chrétiens persécutés et d'investir sur place dans les pays d'origine afin que leurs ressortissants puissent rester dans leur pays au lieu de migrer vers l'Europe. Les églises, les écoles et les hôpitaux sont en train d'être reconstruits ou soutenus financièrement. La Hongrie se construit un visage humain après avoir été pendant des années accusée d'inhumanité. En décembre 2018, la loi intitulée « La Hongrie aide » (Hungary Helps) a été adoptée, définissant ainsi, la politique humanitaire de la Hongrie dans la loi et l'intégrant à sa politique étrangère nationale. La loi est à la base des principes de l'aide humanitaire hongroise et les ambitions du programme ont été élevées – « La Hongrie aide » devrait se transformer en « Visegrád 4 Aide »⁷, et peut-être plus tard en « UE Aide ».

L'élément le plus préoccupant de la politique hongroise est la haine entretenue et alimentée par la peur et les sentiments nationalistes. Cette politique de propagation de la peur a déjà donné de résultats : les enfants d'une maternelle se moquent des autres en les qualifiant de « migrants », la police reçoit des

appels lorsque des ouvriers du bâtiment à la peau sombre sortent de leur fourgon le matin pour commencer leur journée de travail ou une rébellion éclate dans un village à l'annonce d'un séjour supposé d'enfants réfugiés durant quelques jours en vacances dans leur village. Les peurs existantes ont été renforcées et manipulées par le gouvernement Fidesz-KDNP au pouvoir. Les enquêtes ont clairement montré l'effet que cela a eu sur le sentiment de crainte et d'anxiété de la société hongroise à l'égard des migrants. Entre 2014/2015 et 2016/2017, le pourcentage de Hongrois rejetant totalement les migrants a augmenté de 14 %, passant de 48 % à 62 %, un chiffre remarquablement élevé par rapport aux autres pays⁸. Cette proportion de la population qui opte pour un rejet total était et reste la plus élevée de toute l'Europe plaçant ainsi la Hongrie dans une catégorie à part.

Les effets de la politique d'Orbán sur les attitudes anti-immigrés existantes et sur le fait d'alimenter la peur et la haine sont déjà sensibles et mesurables dans la société hongroise. Bien que les effets à long terme ne soient pas encore prévisibles, la Hongrie reste un pays qu'il convient de suivre attentivement, car son rôle objectif de précurseur de la tendance au niveau européen est indéniable.

7. Le programme « Hongrie aide » est censé de devenir un programme régional, impliquant d'autres pays du groupe de Visegrád.
8. La République tchèque occupe la deuxième place parmi les pays qui rejettent le plus les migrants ; entre 2014/2015 et 2016/2017, le sentiment de rejet a augmenté de 28 % à 31 %. Pour comparaison, en France, ce sentiment a décliné de 18 % à 13 %. Voir : Vera Messing, Bence Ságvári, *Still divided but more open. Mapping European attitudes before and after the migration crisis*, Friedrich Ebert Stiftung, 2019, <http://library.fes.de/pdf-files/bueros/budapest/15322.pdf> [consulté le 4 avril 2019].

Immigrés ukrainiens en Pologne Une intégration différenciée via le marché du travail ?

Par **Katarzyna Andrejuk**, maîtresse de conférence à l'Institut de Philosophie et de Sociologie de l'Académie polonaise des Sciences (IFIS PAN)

Traduit du polonais par Ewa Tartakowsky

Dans un contexte géoéconomique particulier, la Pologne a mis en place un système d'autorisations légales de travail différenciées. Les immigrés ukrainiens sont un groupe qui a particulièrement beaucoup recours à ce répertoire varié de titres de séjour. Par conséquent, un groupe ethnique d'un pays voisin de la Pologne crée une nouvelle image d'un multiculturalisme polonais.

En l'absence de cadre légal général encadrant sa politique migratoire depuis 2016, les étrangers occupent une place de plus en plus importante en Pologne tant sur le marché du travail qu'en termes démographiques. Le nombre d'étrangers migrants en Pologne commence à dépasser le nombre de Polonais partant à l'étranger surtout en Europe occidentale, entre autres, pour des raisons professionnelles ou d'études. Ancien pays d'émigration, la Pologne est devenue un pays d'immigration net.

Parmi les quinze principaux pays d'origine des immigrants en Pologne, huit relèvent des « pays tiers », situés en dehors de l'UE (tableau 1). Cette migration possède un profil géographique et culturel particulier : il s'agit d'étrangers venus des ex-pays soviétiques, surtout des pays voisins

(Ukraine, Biélorussie, Russie, Géorgie). Cette situation illustre et explique les nouveaux enjeux liés à la diversité culturelle croissante en Europe centrale et orientale.

Citoyenneté	Immigrés séjournant légalement en Pologne
Ukraine	179 154 (48,13 %)
Allemagne	21 311 (5,73 %)
Biélorussie	20 114 (5,4 %)
Vietnam	12 398 (3,33 %)
Russie	11 976 (3,22 %)
Chine	9 001 (2,42 %)
Inde	8 850 (2,38 %)
Italie	8 319 (2,23 %)
France	5 841 (1,57 %)
Grande-Bretagne	5 790 (1,56 %)
Espagne	5 729 (1,54 %)
Bulgarie	5 286 (1,42 %)
Turquie	4 345 (1,17 %)
Roumanie	3 877 (1,04 %)
Géorgie	2 867 (0,77 %)
Total des immigrés résidant en Pologne	372 239 (100 %)

Tableau 1. Immigrés en Pologne et leurs principaux pays d'origine

Source : Élaboration personnelle à partir des données du Service pour les Étrangers (UDSC) du 1.01.2019¹

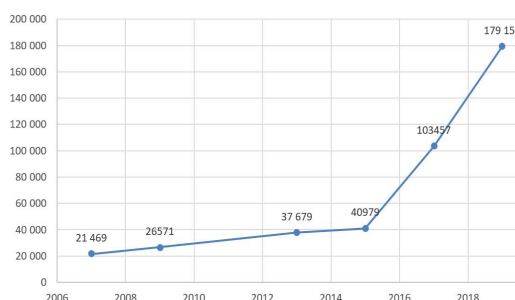
particulier, au point qu'on peut parler de « ukrainisation » de la migration en Pologne : presque un immigré légal sur deux est ukrainien (cf. tableau 1). La plupart sont en possession d'un titre de séjour temporaire. Parallèlement, il existe deux autres types d'autorisation pour des étrangers : un titre de séjour permanent et un titre de séjour de longue durée de résident de l'UE (au total 22 % Ukrainiens, cf. tableau 2). La crise politique en Ukraine, le conflit armé au Donbass et l'annexion de la Crimée font que le nombre de demandeurs de protection internationale et des titres de séjour relatifs à l'asile a augmenté depuis 2014. Ces titres relatifs au statut de réfugié, à la protection subsidiaire, au séjour toléré ou pour des raisons humanitaires concernent en fait une faible part (moins de 0,5 %) de tous les titres de séjour des immigrants ukrainiens.

Type de séjour	Nombre d'immigrés (2019)	Pourcentage de toute la population ukrainienne
Séjour permanent	35 169	19,6 %

Type de séjour	Nombre d'immigrés (2019)	Pourcentage de toute la population ukrainienne
Séjour de longue durée de résident de l'UE	4 172	2,3 %
Séjour temporaire	13 8657	77,4 %
Séjour d'un membre de famille, citoyen de l'UE	239	0,13 %
Statut de réfugié	99	0,06 %
Protection subsidiaire	387	0,22 %
Séjour toléré	6	0,003 %
Séjour pour des raisons humanitaires	425	0,24 %
Total	179 154	100 %

Tableau 2. Ukrainiens en Pologne et leurs statuts de séjour
Source : Élaboration personnelle à partir du UDSC du 1.01.2019

Ces dernières années ont vu une croissance dynamique de l'immigration d'Ukraine vers la Pologne. Cela s'explique à la fois par les besoins du marché de l'emploi polonais (faible taux de chômage, recherche de travailleurs étrangers) et par la situation en Ukraine (crise économique et politique, conflit avec la Russie depuis 2014). Cette croissance concerne à la fois des immigrés de court terme et une immigration d'installation.



Graphique 1. Dynamique de croissance de la population ukrainienne en Pologne (2007-2019)

Source : Élaboration personnelle à partir des données du UDSC (2007-2019)

Qu'est-ce qui caractérise les Ukrainiens en Pologne ?

Les caractéristiques de la population ukrainienne en Pologne sont de plusieurs ordres : démographique, socio-culturel et politique. Il s'agit de la première génération d'immigrés, c'est-à-dire de personnes nées

1. Disponible : <https://udsc.gov.pl/statystyki/raporty-okresowe/zestawienia-roczne/> [consulté le 20 mars 2019].

en Ukraine. Cette situation diffère de celle qui prévaut en Europe occidentale où le développement de l'immigration de masse a commencé après la Seconde Guerre mondiale et perduré pendant plusieurs décennies. Compte tenu des migrations familiales et de la présence des enfants ukrainiens dans des écoles polonaises, il est devenu courant de parler de « la génération 1.5 », désignant des mineurs étrangers ayant immigré enfants et qui socialisent leurs propres enfants dans la culture du pays d'accueil. En plus des « ukrainiens étrangers », la Pologne compte également une minorité nationale ukrainienne : contrairement aux immigrés, il s'agit là d'une population sédentarisée en Pologne depuis des siècles et protégée par la loi sur les minorités nationales et ethniques et sur les langues régionales.

Les nouveaux venus s'adaptent facilement à la réalité de la vie en Pologne du fait notamment de la proximité linguistique (ils apprennent rapidement le polonais), mais aussi de la proximité de l'expérience historique des deux pays durant la période communiste et la dépendance de la Russie soviétique. Par ailleurs, le manque de différences visibles entre Polonais et Ukrainiens joue un rôle dans la mesure où ces derniers se « fondent » facilement dans l'environnement social. Pour autant, les recherches menées sur les communautés ukrainiennes en Pologne indiquent que certaines d'entre elles se cantonnent presque entièrement dans les milieux d'autres immigrations des pays de l'ex-Union soviétique et qu'elles communiquent essentiellement en russe. Le nombre croissant d'immigrés issus de ces pays, la réalité d'une « bulle ethnique » professionnelle et familiale sont sensibles, surtout dans les grandes villes qui attirent le plus grand nombre d'étrangers. À cet égard, l'immigration ukrainienne bénéficie de nombreux réseaux : ils facilitent l'arrivée de nouveaux immigrés, aident à l'adaptation et à la recherche de travail.

Cette immigration se caractérise aussi par la diversité de ses motivations de départ. Il s'agit des migrations estudiantines, professionnelles, liées à l'origine polonaise, mais aussi de la mobilité liée au regroupement familial, puisque des mariages mixtes ont lieu. Un grand nombre de personnes partagent plusieurs causes de mobilité. À titre d'exemple, certains fuient une instabilité politique et le conflit armé en Ukraine et cherchent corrélativement en Pologne une amélioration de leur situation économique, demandant ainsi une autorisation de travail au lieu du statut de réfugié. Cette diversité de motivations migratoires se traduit par une diversification de secteurs dans lesquels les Ukrainiens sont actifs professionnellement. On les trouve ainsi dans des secteurs

du travail non qualifié, comme dans le secteur « primaire » du marché de travail, où une haute qualification est nécessaire et où les salaires sont plus attractifs ainsi que la possibilité d'ascension professionnelle².

Formes d'activités des immigrés ukrainiens sur le marché de travail polonais

La majeure partie relève de contrats temporaires ou saisonniers. Leur statut de travailleur temporaire a longtemps été obtenu sur une base déclarative de l'employeur confirmant l'emploi d'un étranger. Ce système a été introduit en 2007 et sa formule a progressivement été modifiée et élargie. Il autorise un étranger à travailler en Pologne durant six mois sur douze de l'année, sans pour autant avoir une autorisation de travail. Après cette période, l'immigré est obligé de quitter le pays d'accueil, mais peut y revenir travailler un an après, aux mêmes conditions « déclaratives ». Cela concerne les ressortissants de six pays : Biélorussie, Ukraine, Russie, Géorgie, Arménie et Moldavie. Mais les statistiques montrent que ce sont les ressortissants ukrainiens qui en bénéficient le plus. En 2017, 1 824 464 de déclarations ont été enregistrées dont 1 714 891 (94 %) pour les citoyens ukrainiens. La dynamique de la croissance des déclarations a été spectaculaire. Au début, en 2008, on a enregistré 142 960 des déclarations pour des Ukrainiens ce qui, par rapport à 2017, constitue une croissance de 1010 % en dix ans³. Ces déclarations permettaient l'embauche, mais n'obligeaient pas à travailler en Pologne, ce qui a été modifié par la suite. Certains étrangers ne venaient pas en Pologne malgré la possession d'une déclaration, d'autres utilisaient une des déclarations en leur possession. Par conséquent, le nombre des déclarations ne reflétait pas exactement le nombre de travailleurs réellement actifs en Pologne⁴. Le système de déclaration a joué un rôle primordial dans les années 2007-2017. Depuis 2018, il coexiste avec un système d'autorisation saisonnière, introduit suite à la directive de l'UE sur le travail saisonnier. Les données officielles montrent que les immigrés ukrainiens constituent toujours le gros contingent des étrangers en Pologne que ce soit dans la catégorie des déclarations que dans celle des autorisations pour le travail saisonnier⁵.

Le travail saisonnier porte surtout sur des emplois non qualifiés. Même si les statistiques des branches professionnelles restent assez générales, du fait des catégories officielles de la typologie polonaise du marché du travail, elles donnent à voir que les Ukrainiens

2. Sur la segmentation du marché de travail, c'est-à-dire la division sur le marché « primaire » (secteur pour des personnes hautement qualifiées, hauts salaires et la possibilité d'avancement professionnel) et « secondaire » (travail non qualifié, souvent dangereux, faibles salaires, peu de perspectives d'avancement), voir notamment : Michael Reich, David M. Gordon, et Richard C. Edwards, « Dual Labor Markets. A Theory of Labor Market Segmentation », *The American Economic Review*, vol. 63, no. 2, 1973, p. 359-365.

saisonniers travaillent dans le domaine de l'entretien et de la propreté, dans le secteur agricole et comme employés de bureau.

Mais on en trouve également dans le secteur « primaire » du marché du travail, caractérisé par une plus grande stabilité d'emploi. En effet, nombre d'immigrés bénéficient d'une éducation acquise en Ukraine et trouvent à travailler dans un secteur compatible avec leur formation, comme des informaticiens ou médecins. Ces cas de figures sont toutefois minoritaires par rapport à la masse des emplois sous qualifiés, ce qui s'explique par la période nécessaire de reconnaissance du marché et l'apprentissage intensif de la langue polonaise. On manque de statistique sur le nombre d'immigrés embauchés dans les secteurs les plus prestigieux du marché de l'emploi, car il s'agit souvent des personnes bénéficiant de titres de séjour permanent, ce qui leur permet de ne pas demander d'autorisations pour travailler et donc, d'échapper à la statistique.

La loi du 7 septembre 2007 sur la Carte du Polonais (*Karta Polaka*) est une voie royale pour obtenir le titre de séjour permanent en Pologne. Ce statut peut être demandé par un immigré, même au début de son séjour en Pologne, à condition qu'il prouve son origine polonaise ainsi que l'attachement à la culture polonaise. L'éducation supérieure constitue une autre voie spécifique qui conduit au marché du travail qualifié. Les trajectoires des diplômés ukrainiens des universités polonaises sont comparables à celles des diplômés polonais, c'est-à-dire qu'après une période de stages et de préparation professionnels, ils trouvent des emplois en lien avec leurs qualifications. Les migrations estudiantines jouent donc un rôle important pour l'activation professionnelle des immigrés dans les secteurs demandant un haut niveau de qualification. Elles sont encouragées par les universités polonaises qui sont confrontées à une baisse démographique et à de faibles cohortes d'étudiants autochtones. D'où une politique active vis-à-vis des jeunes étrangers sous forme de rencontres dans des pays d'origine ou des propositions de formations en anglais. Les Ukrainiens constituent là encore le groupe majoritaire.

Dans ce cadre, l'auto-entrepreneuriat et la création des entreprises sont des pratiques spécifiques adossées au capital culturel et

social partagé de la communauté. Ils permettent objectivement de contourner la tendance au confinement des immigrés aux secteurs des emplois simples et peu payés. Les Ukrainiens en Pologne capitalisent de différentes manières leurs ressources culturelles et sociales.

Ils embauchent des personnes issues de l'immigration, ce qui permet un contrôle informel sur les salariés et réduit d'autant les frais car les salaires sont faibles. Ils utilisent aussi leur capital culturel, par exemple, en proposant des plats « typiques » dans leurs restaurants. Leurs entreprises de traductions proposent des services en ukrainien et en russe et, de surcroît, les entreprises d'immigrés attirent des clients et des partenaires commerciaux de la même origine. Il s'agit des Ukrainiens et des personnes issues plus largement des pays de l'ex-URSS, tous russophones⁶. La popularisation de l'entrepreneuriat par les Ukrainiens, observée ces dernières années, constitue d'ailleurs un phénomène très positif pour la société d'accueil qui bénéficie d'un apport en créations d'emplois.

Conclusion

Les immigrants ukrainiens constituent le groupe étranger le plus nombreux en Pologne, laquelle met en œuvre de nombreux instruments juridiques spécifiques à destination des immigrés. Parmi eux, on compte des travailleurs saisonniers qui circulent entre les pays d'accueil et d'origine. Ils travaillent surtout dans des secteurs peu qualifiés (métiers de nettoyage, du *care*, aide à domicile, agriculture) en bénéficiant des déclarations établies par leurs employeurs ou des titres de séjour temporaires. Mais dans le groupe des immigrés ukrainiens, on compte également des personnes exerçant des métiers très qualifiés. Il s'agit souvent des personnes diplômées des universités polonaises et/ou bénéficiant de la Carte du Polonais pour celles qui possèdent des origines polonaises. Le groupe en croissance – et particulièrement important pour le pays d'accueil – est celui des entrepreneurs qui embauchent d'autres immigrés. Ces trois formes d'activités salariées témoignent que le titre de séjour et le niveau d'intégration dans la société d'accueil (surtout la connaissance de la langue) jouent un rôle majeur pour les trajectoires professionnelles de la première génération d'immigrés en Pologne.

3. « Cudzoziemcy pracujący w Polsce – statystyki » (Les étrangers travaillant en Pologne – statistiques), <https://archiwum.mpips.gov.pl/analizy-i-raporty/cudzoziemcy-pracujacy-w-polsce-statystyki/> [consulté le 20 mars 2019].

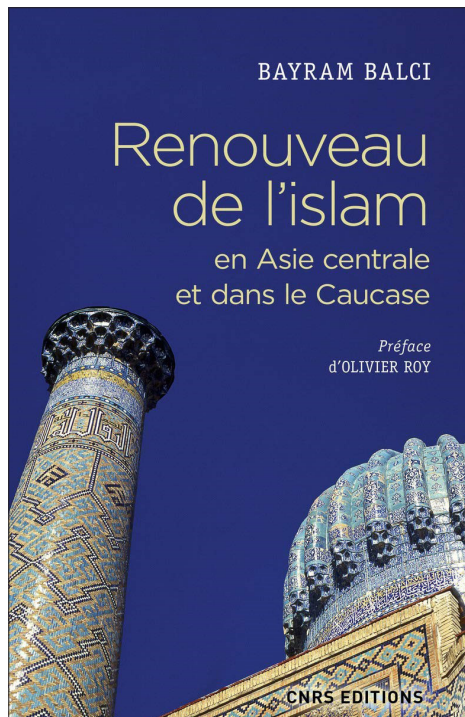
4. Les déclarations ne sont pas visibles dans les statistiques UDSC présentées ci-dessus.

5. *Ibid.*

6. Katarzyna Andrejuk, *Przedsiębiorcy ukraińscy w Polsce. Struktura i sprawstwo w procesie osiedlenia* (Entrepreneurs ukrainiens en Pologne. Structure et réalisation dans le processus d'installation), Varsovie, IFIS PAN, 2017.

Lire

Bayram Balci, *Renouveau de l'islam en Asie centrale et dans le Caucase*, Paris, CNRS Éditions, 2017, 318 p.



Dans son ouvrage, Bayram Balci propose un essai sur l'islam centrasiatique et caucasien dans des espaces longtemps contrôlés par la puissance russe tsariste puis soviétique. La perspective adoptée est résolument géopolitique, car si la première partie de l'ouvrage est consacrée à la présence russe sur ces territoires et à son attitude tantôt antireligieuse, tantôt tolérante face aux persistances islamistes locales, la suite de l'ouvrage s'intéresse aux différentes influences post-1991 auxquelles sont soumis ces espaces. En effet, l'effondrement du système soviétique en 1991 crée une ouverture, notamment religieuse, avec les pays voisins voire plus lointains (comme l'Arabie Saoudite ou l'Inde). L'auteur s'attache à décrire précisément ces jeux d'influence exercés par les puissances régionales – la Turquie, l'Iran, la péninsule arabique et l'Asie du sud – sur l'islam en Asie centrale et dans le Caucase. Il en résulte que, cet espace, traversé par différentes influences, n'est pas homogène et l'auteur n'hésite pas à faire des allers retours entre les ensembles géographiques (Caucase, Asie Centrale, Moyen-Orient) et les pays individuellement. Ces précisions nous permettent de comprendre

que la Turquie est un acteur bien plus influent que l'Iran, grâce notamment à la *Diyanet* (volet islamique de la politique turque en Asie centrale). De même, l'implantation de la communauté de Fethullah Gülen tout d'abord en Turquie puis en Asie centrale et dans le Caucase répond à une politisation croissante de l'islam (formation d'élites turco-islamiques répondant à une politisation de l'islam). Bien que le putsch manqué de 2016 en Turquie marque un coup d'arrêt au mouvement, il aura participé à étendre notablement l'influence turque en Asie centrale notamment.

Néanmoins, depuis la chute de l'URSS, les États d'Asie centrale restent méfiants vis-à-vis des grandes puissances religieuses, notamment ceux qui sont perçus comme trop musulmans (Iran, Arabie Saoudite). Cette méfiance n'a pas empêché l'Iran d'encourager un renouveau islamique et surtout chiite en particulier en Azerbaïdjan. La diffusion des idées officielles du guide de la Révolution a concordé avec la mise en place d'actions humanitaires envers les réfugiés Azéris de la guerre du Haut-Karabagh. Toutefois, les politiques d'ingérence religieuses mises en place ne sont pas toujours fécondes : l'Azerbaïdjan, malgré un islam similaire au chiisme iranien, préfère coopérer avec la Turquie pour la mise en place « d'un islam séculier soumis au pouvoir ».

L'auteur souligne la difficulté de parler d'un « islam centrasiatique » tant les situations diffèrent. La Turquie reste un acteur incontournable dans cet espace ainsi que dans le Caucase. L'influence est si forte que certains pays vont préférer organiser l'islam sunnite hanéfite turc délaissant l'islam soufi traditionnel et les particularismes locaux. Bien que l'Arabie Saoudite occupe une place singulière de par la présence des lieux saints (La Mecque et Médine) sur son territoire, les liens avec l'Asie centrale et notamment l'Ouzbékistan restent plus économiques que religieux. Enfin, on peut noter l'influence de la *Jama'at al-Tabligh*, mouvement islamiste piétiste issu de l'Asie du sud-est notamment au Kirghizistan.

L'ouvrage de Bayram Balci est donc incontournable pour toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir la complexité du monde islamique en Asie centrale et dans le Caucase.

Camille Garin

Maria Alekhina, *Jours d'insurrection. Une Pussy Riot témoigne*, Paris, Seuil, 2017, 245 p.



Maria Alekhina est membre des Pussy Riot, un groupe de punk rock féministe russe créé fin 2011 à la suite de l'officialisation de la candidature de Vladimir Poutine aux élections présidentielles pour un troisième mandat. Le groupe s'est fait connaître pour avoir chanté une prière punk, « Sainte Marie mère de Dieu chasse Poutine », le 21 février 2012 dans la cathédrale du Christ-Sauveur de Moscou. Arrêtée avec deux autres membres du groupe, Nadejda Tolokonnikova et Ekaterina Samoutsevitch, M. Alekhina est condamnée à 2 ans de camp pénitentiaire près de Perm

(Oural) pour vandalisme motivé par la haine religieuse. Son ouvrage, *Jours d'insurrection*, écrit en partie quand elle était en prison, s'avère être un témoignage terrible sur le sort réservé aux femmes détenues dans les prisons russes. Mises à l'isolement, fouilles à nu injustifiées, racket, humiliations sont le lot quotidien des prisonnières. Au-delà du récit, l'auteure en appelle à la vigilance et à l'action : « *La liberté n'existe pas tant que vous ne vous battez pour la préserver chaque jour* ». Son livre prend d'ailleurs l'allure d'un manifeste ; mêlant extraits de conversations, souvenirs, chansons et dessins, il est un cri d'engagement qui croise, à l'instar du groupe des Pussy Riot, l'artistique et le politique.

Graciée en décembre 2013, peu avant la fin de sa peine, elle publie son livre en Russie en 2017 qui est tiré à un millier d'exemplaires, sous forme de samizdat. *Jours d'insurrection* s'inscrit dans la lignée de l'essai de Nadejda Tolokonnikova, *Désirs de révolution*, qui retrace également les difficiles mois d'incarcération, et qui prouve que les deux membres des Pussy Riot n'ont rien perdu de leur détermination ni même de leur engagement !

Camille Coatalem-Serikoff

Emmanuelle Aurenche-Beau, Marcel Boldorf et Ralf Zschachlitz (dir.), *RDA : Culture – critique – crise. Nouveaux regards sur l'Allemagne de l'Est*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2017, 286 p.

Nicolas Offenstadt, *Le pays disparu. Sur les traces de la RDA*, Paris, Stock, 2018, 432 p.



Plus de vingt-cinq ans après la chute du Mur et la réunification allemande, ces deux ouvrages reviennent sur l'histoire et l'héritage de la RDA. Chacun avec une sensibilité singulière, ils donnent à voir les évolutions qu'ont connues les territoires et les populations de ce pays qui n'est plus. L'ouvrage, dirigé par Emmanuelle Aurenche-Beau, Marcel Boldorf et Ralf Zschachlitz, présente les travaux de chercheurs français et allemands et porte sur des aspects aussi divers que l'histoire des idées, la littérature, la politique et l'économie ainsi que l'histoire des arts et des médias. Les auteurs traitent d'un processus de réunification inscrit dans une conflictualité, d'une tension entre deux univers idéologiquement opposés et des volontés d'intégration. Au-delà de ses aspects politiques, ce processus passe par la (ré)appropriation de l'œuvre de Friedrich Nietzsche en RDA, par l'intégration des poètes de Berlin-Est au paysage littéraire de l'Allemagne réunifiée, comme par la disparition des œuvres des artistes est-allemands dans des collections muséographiques, jugées trop réalistes. Dans le domaine des idées, ce livre permet de comprendre la construction d'un mythe fondateur nouveau.

L'essai de Nicolas Offenstadt invite, lui, à un voyage sur les traces de ce pays disparu. Abandonnant les institutions de mémorialisation

et de patrimonialisation officielles, telles que le DDR Museum ou le musée de la répression politique situé dans la prison de Hohenschönhausen, l'auteur se penche, aux sens propre et figuré, sur des objets-témoins du quotidien de la RDA trouvés dans des brocantes ou dans des greniers, dans des friches industrielles, des habitations abandonnées. Il explore des musées privés, où l'accumulation non hiérarchisée d'objets témoigne à la fois d'une présence et d'une absence. Ces déambulations sensorielles s'achèvent sur une analyse des œuvres artistiques qui transfigurent les expériences vécues, parfois malgré leur effacement physique. Deux ouvrages, deux pratiques d'écriture et de perspectives différentes, mais qui exposent chacun, directement ou en creux, la désindustrialisation et le déclassement dans les länder de l'ex-RDA ainsi que toute la violence sous-jacente de la réunification. Lectures obligatoires pour comprendre le paysage socio-politique de l'actuelle Allemagne.

Ewa Tartakowsky